

Paris, le 7 mai 2014,

M. Jean-Christophe CAMBADELIS
Parti Socialiste
10, rue de Solférino
75007 PARIS

Monsieur le Premier secrétaire,

Dans quinze jours, nos concitoyens seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen.

L'enjeu est important, pour l'avenir de notre pays comme pour celui de la construction européenne, pour le dynamisme économique de l'Europe comme pour le destin de notre monnaie unique.

L'enjeu, c'est aussi celui de construire une nouvelle Europe de la Culture.

Comme les créateurs qui ont lancé un appel pour une nouvelle ambition en faveur de la culture lors du Forum de Chaillot les 4 et 5 avril, nous ne voulons pas être les spectateurs résignés d'une Europe impuissante.

Trop souvent ces dernières années, les responsables européens ont loué la diversité culturelle ou se sont réjouis de la vitalité de la création européenne. Mais, les mots ne font pas une politique et la réalité fut bien différente : dénonciation récurrente des politiques d'aide nationales au cinéma ; remise en cause du droit d'auteur ; refus d'accepter une fiscalité allégée pour les biens culturels numériques comme pour le livre numérique par exemple ; hyper-bienveillance fiscale à l'égard des géants de l'Internet américains ; passivité face au contournement des obligations d'investissement et de diffusion des œuvres européennes par certains de ces acteurs...

Et pourtant, la culture n'est ni un supplément d'âme, ni un loisir inutile. Elle est au cœur de l'identité européenne, de sa diversité, de sa complexité. Elle a écrit son passé et elle doit continuer à dessiner son avenir.

C'est indéniable, elle est aussi un moteur économique : la culture et de la création représentent jusqu'à 4,5 % du PIB de l'UE et presque 4 % de l'emploi (soit 8,5 millions d'emplois, sans même tenir compte des emplois induits dans d'autres secteurs).

Le Parlement européen a naturellement un rôle essentiel à jouer si l'on veut faire de la culture un nouveau pilier de l'Europe. Il l'a déjà prouvé ces dernières années en s'opposant notamment de manière quasi-unanime à la Commission européenne et en adoptant une résolution défendant l'exception culturelle à l'occasion des discussions sur la négociation transatlantique.

Le Directeur Général

C'est pourquoi nous souhaitons vous solliciter et avoir des réponses précises sur vos engagements en faveur de la culture et de la création. Plus particulièrement, nous souhaiterions connaître les positions que les représentants de votre parti défendront au Parlement européen sur 4 enjeux essentiels :

- Quelle fiscalité mettre en place pour les biens culturels, numériques ou physiques ?
- Comment traiter les biens culturels dans les négociations commerciales ?
- Comment réguler les nouveaux acteurs du numérique pour moderniser la régulation audiovisuelle et les associer au financement de la création ?
- Comment préserver le droit des auteurs ?

Vos réponses seront utiles pour éclairer dans leurs choix tous ceux qui pensent que, sans l'Europe, l'avenir de la diversité culturelle se dessinerait en pointillé et que sans culture, c'est l'Europe qui serait fragilisée.

Vous remerciant par avance pour la bienveillante attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Secrétaire, en l'assurance de ma haute considération.



Pascal ROGARD